



Paroisse de Cléder.

CLÉDER

Résumé de tout ce qui concerne le culte de la ste
Virge dans cette paroisse.

En 1855, le Recteur de Cléder désirant de donner
une plus grande extension au culte de Marie dans sa
paroisse, et répondant au cela aux vœux si souvent
exprimés par ses paroissiens, a fait ériger au centre de
la paroisse, à côté du cimetière, une Chapelle gothique
en l'honneur de la ste Virge, sous le vocable de
N. D. l'Espérance.

Les dons des fidèles sont venus en aide à la fabrique
pour la construction de cette Chapelle.

on vient d'y placer un autel richement sculpté, et
en harmonie avec le style de la Chapelle.

La fête patronale se célèbre le 3^e dimanche de
septembre (7 Doulour de Marie) comme à St. Priec.

en 1856, un grand concours de peuple accouru de
toutes les paroisses voisines, et un nombreux clergé, sont
venus assister à cette fête célébrée avec une grande pompe.

La dévotion des fidèles pour Notre Dame
l'Espérance se répand chaque jour de plus en plus dans
nos parages.

nous y célébrons au moins 3 ou 4 messes par semaine,
recommandées tantôt par les paroissiens, tantôt par
des personnes étrangères à la paroisse.

Les offrandes de la Chapelle consistent soit en argent,
soit en objets divers pouvant servir au culte.

nous avons un tableau des processions de la ste
Vierge, approuvé par Monseigneur Graveran le 14 juillet
1845, et affiché à la sacristie. D'après ce tableau,
nous sommes autorisés à faire la procession en dedans
ou en dehors de l'Eglise, à toutes les fêtes de la ste Vierge,
aux premiers Dimanches de chaque mois, et chaque fois
qu'on célèbre un mystère du Rosaire, v. g. Noël, Pâques,
Ascension, Pentecôte, etc. — en hiver la procession
se fait dans l'intérieur de l'Eglise, et alors la statue de
La Vierge est portée par des femmes, revêtues de leur
plus beaux habits. — en été la procession sort de
l'Eglise et fait le tour du nouveau cimetière à l'intérieur.
Rendue près de la Chapelle, elle y entre pour y chanter
quelques couplets du cantique breton composé par M. Perrot,
Cure de Haute, à l'occasion de la bénédiction de cette
chapelle. elle retourne ensuite à l'Eglise. la procession
ne dure ainsi qu'une demi-heure. La statue de la Vierge
est alors portée par 4 ou 8 jeunes filles habillées en
blanc. — l'offrande ordinaire, pour chaque
procession, est de 8 à 16 fr. cette somme est quelquefois
doublée dans les grandes solennités.

nous avons 2 bannières, l'une portée en procession
par les hommes, représentant St. Pierre, apôtre & patron
de la paroisse; l'autre, plus petite, portée par les filles,
représentant la ste Vierge.

nous avons 2 Confréries, celle du Rosaire qui date
du 1^{er} janvier 1822; et celle de N. D. d'Espérance

qui date de l'époque de l'érection de la Chapelle.
(Dans la 1^{re}, nous comptons 1008 personnes enrôlées; nous en
comptons 310 dans la 2^e. — il est d'usage que chaque
personne qui s'enrôle dans la confrérie de N. D. d'Espérance,
donne annuellement 35 centimes. moyennant cette modique
somme, elle a part au st. sacrifice de la messe que
nous offrons tous les samedis sur l'autel de N. D. d'Espérance
pour les associés vivans et morts.

Le mois de Marie établi depuis plusieurs années, se fait
aujourd'hui dans la Chapelle.

J'ai l'honneur d'adresser par le même courrier à
Monsieur l'Evêque le petit livre breton que j'ai fait
imprimer à l'usage des associés de N. D. d'Espérance.

Cléder, le 8 juin 1856.

Le Desservant de Cléder
J. Péquet.